



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación

### Point 3.1 de l'ordre du jour provisoire

## COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

### Onzième session ordinaire

Rome, 11-15 juin 2007

### **PROJET DE PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR L'UTILISATION DURABLE, LA MISE EN VALEUR ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

### Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction	1 - 4
II. Travaux préparatoires	5 - 18
III. Mise au point définitive des priorités stratégiques	19
IV. Orientations demandées à la commission	20

*Annexe 1: Projet de Priorités stratégiques pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.  
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)



---

**PROJET DE PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR L'UTILISATION DURABLE, LA MISE EN VALEUR ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

---

## I. INTRODUCTION

1. La Commission, à sa neuvième session ordinaire, est convenue que la préparation des *Priorités stratégiques* devait être un élément crucial du processus global de préparation du Rapport sur *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde pour l'alimentation et l'agriculture*. À sa dixième session ordinaire, elle a demandé au Groupe de travail d'examiner la première version du Rapport sur *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*, qui incluait le projet de *Priorités stratégiques*.<sup>1</sup>
2. Le Groupe de travail a procédé à cet examen lors de sa quatrième session en décembre 2006. Le projet de texte des *Priorités stratégiques*, revu par le Groupe de travail, figure à l'*Annexe 1*. Il a recommandé que la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, qui doit se tenir à Interlaken en septembre 2007, adopte un *Plan d'action mondial relatif aux ressources zoogénétiques*, et que les *Priorités stratégiques* définissent les interventions à mettre en œuvre dans le cadre du *Plan d'action mondial*.<sup>2</sup>
3. Le présent document décrit le processus de préparation du rapport sur les *Priorités stratégiques* et expose les étapes qui seront suivies en vue de la mise au point de sa version définitive et de son adoption lors de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, en tant qu'élément fondamental du *Plan d'action mondial relatif aux ressources zoogénétiques*.
4. Le Groupe de travail s'est félicité de la constitution d'un Groupe des Amis du Président, équilibré sur le plan géographique, et de l'offre généreuse du Gouvernement suisse d'accueillir cette réunion avant la session de la Commission. Le Président du Groupe de travail a espéré que celui-ci puisse chercher et étudier comment structurer les *Priorités stratégiques*, suggérer un libellé permettant de trouver un accord sur les questions en suspens et les moyens de réduire les doubles emplois. Le produit de cette réunion sera présenté à la Commission dans le document, *Projet de priorités stratégiques – texte du Président*.<sup>3</sup>

## II. TRAVAUX PRÉPARATOIRES

5. L'élaboration des *Priorités stratégiques* est le résultat de la préparation au niveau national de *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*, coordonnée par le Centre de coordination mondial pour les ressources génétiques animales. Plusieurs activités préparatoires ont été organisées afin de fournir des apports spécifiques pour les *Priorités stratégiques*.
6. Le projet révisé de *Priorités stratégiques*, présenté par le Groupe de travail, à sa quatrième session<sup>4</sup>, s'appuie sur les conclusions de *L'État des ressources zoogénétiques dans le*

---

<sup>1</sup> CGRFA-10/04/REP, paragraphe 55.

<sup>2</sup> CGRFA-11/07/3, paragraphes 22 et 26.

<sup>3</sup> CGRFA-11/07/Inf.8.

<sup>4</sup> Voir *Examen du projet de rapport Priorités stratégiques pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, CGRFA/WG-AnGR-4/06/4.

*monde*, sur les priorités stratégiques nationales figurant dans les rapports de pays, sur des consultations régionales, sur diverses contributions techniques, dont des études et des réunions d'experts<sup>5</sup> et sur les études thématiques préparées pour *L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*, qui sont énumérées à l'Annexe 3 du document, *Progrès accomplis dans la préparation de L'État des ressources zoogénétiques dans le monde*.<sup>6</sup> Le projet actuel de *Priorités stratégiques*, présenté à la Commission, a pris en compte les observations formulées par le Groupe de travail, à sa quatrième session.

### **Élaboration et examen des *Priorités stratégiques***

7. En janvier 2004, le Centre de coordination mondial a démarré l'analyse des rapports nationaux disponibles afin de préparer une première version des *Priorités stratégiques*.<sup>7</sup> En 2004, la Commission a examiné cette première version, qui avait été préparée sur la base des 133 rapports nationaux disponibles. Elle a noté que celle-ci devait être remaniée et structurée pour inclure les contributions d'autres rapports nationaux reçus et des rapports soumis par les organisations internationales. La Commission a souligné la nécessité d'élaborer un document stratégique de grande qualité pouvant servir de base solide à un débat sur les politiques à conduire et à une sensibilisation du public aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques.<sup>8</sup>

8. Le Centre de coordination mondial a donc remanié les *Priorités stratégiques* en utilisant toutes les contributions soumises au 31 mars 2005, c'est-à-dire les 141 rapports nationaux et les 9 rapports des organisations internationales. Les principales priorités, conclusions et recommandations des rapports nationaux et des rapports des organisations internationales ont été regroupées et structurées dans une deuxième version des *Priorités stratégiques*, qui constitue le premier état des lieux exhaustif et global des priorités nationales en matière d'utilisation durable, de développement et de conservation des ressources zoogénétiques.

### ***Examen externe des Priorités stratégiques***

9. Un groupe de 15 spécialistes des questions techniques et politiques a été formé pour procéder à un examen externe de la deuxième version des *Priorités stratégiques*. Ce groupe, qui représentait les régions de manière équilibrée, incluait des experts internationaux et des fonctionnaires de la FAO de divers départements. Le Centre de coordination mondial a soumis au groupe un certain nombre de questions sur certains aspects politiques et techniques des *Priorités stratégiques* afin de faciliter l'examen.

### ***Consultations régionales***

10. À sa dixième session ordinaire, la Commission a recommandé à la FAO de mener des consultations régionales en 2005 sur la deuxième version des *Priorités stratégiques*.<sup>9</sup> L'objectif de ces consultations était d'examiner la deuxième version afin de déterminer les priorités spécifiques aux régions, d'identifier les options de financement ainsi que les domaines dans lesquels l'aide internationale était nécessaire.

11. Les ressources financières étant insuffisantes pour organiser des réunions régionales consacrées à l'examen des *Priorités stratégiques*, le Centre de coordination mondial a invité neuf facilitateurs régionaux et coordonnateurs nationaux en août 2005 à élaborer un concept visant à conduire des consultations régionales en utilisant l'Internet. Ces facilitateurs et coordonnateurs

---

<sup>5</sup> Voir documents, *Report on an expert meeting on sustainable utilization*, CGRFA/WG-AnGR-4/06/Inf. 5; *A strategic approach for conservation and continued use of animal genetic resources*, CGRFA/WG-AnGR-4/06/Inf. 6; et *Breed diversity in dryland ecosystems*, CGRFA/WG-AnGR-4/06/Inf. 9.

<sup>6</sup> CGRFA-11/07/5.

<sup>7</sup> CGRFA-10/04/Inf. 9.

<sup>8</sup> CGRFA-10/04/REP, paragraphe 58.

<sup>9</sup> CGRFA-10/04/REP, paragraphe 58.

ont préparé un protocole de consultation (conférences par courrier électronique) et examiné l'affectation des pays aux régions et sous-régions pour l'analyse de *l'État des ressources zoogénétiques dans le monde*. L'objectif de la classification régionale était de faciliter les examens régionaux de la deuxième version des *Priorités stratégiques*.

12. L'affectation des pays aux régions et sous-régions a reposé sur un certain nombre de facteurs, notamment les environnements de production, les particularités culturelles et la répartition des ressources zoogénétiques partagées. Une collaboration future a été envisagée pour la mise en place de centres de coordination régionaux. Par ailleurs, il a été tenu compte des enseignements tirés des ateliers de suivi sous-régionaux consacrés à *l'État des ressources zoogénétiques* dans le monde et organisés en 2003 et 2004.

13. La classification qui en résulte distingue sept régions dont trois sont subdivisées comme suit: Afrique (Afrique de l'Est, Afrique du Nord et de l'Ouest, et Afrique australe), Asie (Asie centrale, Asie de l'Est, Asie du Sud et Asie du Sud-est), Amérique latine et Caraïbes (Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du Sud), Proche-Orient et Moyen-Orient, Amérique du Nord, Pacifique Sud-Ouest, Europe et Caucase. Les consultations régionales par courrier électronique se sont tenues entre septembre 2005 et janvier 2006. Au total, 290 contributions de 61 pays ont été reçues.

14. La deuxième version des *Priorités stratégiques* a été examinée lors de réunions internationales organisées entre novembre 2005 et juin 2006. Bien que ces réunions n'aient pas été organisées uniquement pour l'examen des *Priorités stratégiques*, les participants ont eu le temps de donner leur avis. Une version révisée en fonction de toutes les contributions soumises ainsi que des rapports détaillés sur les priorités nationales énoncées dans les rapports de pays<sup>10</sup>, et sur les conclusions des consultations régionales ont été présentés pour examen au Groupe de travail, à sa quatrième session.<sup>11</sup>

#### **Examen des priorités stratégiques par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques**

15. À sa quatrième session, le Groupe de travail, a examiné de manière approfondie la version révisée des *Priorités stratégiques*. Il a formulé un grand nombre de suggestions, à soumettre à la Commission pour examen, sur le contenu et la structure des *Priorités stratégiques*, comme indiqué à l'*Annexe 1* du présent document. De plus, des priorités régionales ont été incluses dans l'*Annexe E* du rapport du Groupe de travail.<sup>12</sup>

16. Le Groupe de travail s'est demandé si les besoins en ressources financières devaient être inclus dans les *Priorités stratégiques*. Il a décidé qu'il convenait d'inscrire les besoins en ressources financières au niveau national dans les *Priorités stratégiques*. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission et la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques examinent la nécessité d'obtenir un soutien financier additionnel.<sup>13</sup>

17. Le Groupe de travail s'est félicité de la constitution d'un Groupe des Amis du Président la Présidence, représentant les régions de manière équilibrée, et de l'offre généreuse du Gouvernement suisse d'accueillir la présente réunion avant la session de la Commission. Le Président du Groupe de travail a indiqué qu'il avait l'intention de préparer un rapport qui serait soumis à la Commission à sa onzième session. Il a espéré que les Amis du Président puissent chercher et étudier comment structurer les *Priorités stratégiques*, suggérer un libellé permettant de trouver un accord sur les questions en suspens et les moyens de réduire les doubles emplois,

---

<sup>10</sup> Voir document *Compendium of priorities from country reports*, CGRFA/WG-AnGR-4/06/Inf. 2

<sup>11</sup> Voir document *Compendium of priorities from regional consultations*, CGRFA/WG-AnGR-4/06/Inf. 4.

<sup>12</sup> CGRFA/WG-AnGR-4/06/7, Appendix E.

<sup>13</sup> CGRFA/WG-AnGR-4/06/7, paragraphe 16.

sur la base des observations formulées par le Groupe de travail à sa quatrième session. Le Groupe de travail est convenu d'encourager ses membres à fournir au Secrétariat d'autres avis sur la préparation des *Priorités stratégiques*, à les communiquer aux Amis du Président, avant leur réunion.<sup>14</sup>

18. Le produit de la réunion des Amis du Président sera communiqué à la Commission dans le document, *Projet de Priorités stratégiques – Texte du Président*.<sup>15</sup>

### III. MISE AU POINT DÉFINITIVE DES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

19. Les étapes suivantes sont nécessaires pour la mise au point finale des Priorités stratégiques:

- Examen des *Priorités stratégiques* par la Commission à sa onzième session ordinaire, et recommandations en vue de leur mise au point finale lors de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques.
- Mise au point définitive des *Priorités stratégiques* lors de la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques qui permettront de définir les interventions à mettre en œuvre dans le cadre du *Plan d'action mondial relatif aux ressources zoogénétiques*.

### IV. ORIENTATIONS DEMANDÉES À LA COMMISSION

20. La Commission peut souhaiter examiner et réviser, en tant que de besoin, les *Priorités stratégiques*, et les transmettre pour adoption à la Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques, en tant qu'élément fondamental du *Plan d'action mondial relatif aux ressources zoogénétiques*.

---

<sup>14</sup> CGRFA-11/07/3, paragraphe 19.

<sup>15</sup> CGRFA-11/07/Inf.8.

**PROJET DE PRIORITÉS STRATÉGIQUES POUR L'UTILISATION DURABLE,  
LA MISE EN VALEUR ET LA CONSERVATION DES RESSOURCES  
ZOOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

**I. INTRODUCTION**

1. [Les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture<sup>16</sup> sont un élément essentiel de la base biologique de la sécurité alimentaire mondiale, et elles fournissent des moyens de subsistance à plus d'un milliard de personnes. Une base de ressources diversifiée est indispensable pour la survie et le bien-être humains et pour l'élimination de la faim: les ressources zoogénétiques sont cruciales pour s'adapter à l'évolution des conditions socioéconomiques et environnementales, notamment au changement climatique. Elles sont la matière première du sélectionneur et l'un des intrants dont l'agriculteur a le plus besoin. Elles sont essentielles pour une production agricole durable. Gérées comme il convient, ces ressources n'ont aucune raison de s'épuiser, car il n'y a pas d'incompatibilité inhérente entre l'utilisation et la conservation. La conservation, l'utilisation durable et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation sont une préoccupation internationale et les *Priorités stratégiques* offrent pour la première fois un cadre international convenu pour le secteur. En encourageant une utilisation plus large de la biodiversité animale, on contribuera à améliorer la santé et la nutrition humaines et on accroîtra les possibilités de diversification des moyens d'existence et de création de revenu.

**La Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux  
d'élevage et les *Priorités stratégiques***

2. En 1990, la FAO a entrepris la préparation d'un programme complet et détaillé sur l'utilisation durable des ressources zoogénétiques au niveau mondial. En 1993, elle a lancé la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage, en vue de guider les efforts déployés aux niveaux national, régional et mondial, pour renforcer la contribution des animaux domestiques et de leurs produits à la sécurité alimentaire et au développement rural, et pour prévenir l'érosion des ressources zoogénétiques.

3. À partir de 1997, la Commission intergouvernementale de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a conduit un processus dicté par les pays pour la préparation du rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. En 2001, la FAO a invité tous les pays à soumettre un Rapport national sur l'état et l'évolution de leurs ressources zoogénétiques; les contributions effectives et potentielles des animaux d'élevage à l'alimentation, à l'agriculture et au développement rural; et l'état des capacités nationales disponibles pour gérer ces ressources.

4. Les Rapports nationaux démontrent la contribution significative et irremplaçable des divers animaux d'élevage à la sécurité alimentaire et au développement économique des pays. Ils montrent que les ressources zoogénétiques sont loin d'être pleinement exploitées et confirment l'érosion préoccupante de la diversité génétique dans les pays tant développés qu'en développement.

5. Cette érosion a de multiples causes, notamment les modifications des systèmes de production, la sélection intensive, la mécanisation, la perte de pâturages et de parcours, les calamités naturelles, les foyers de maladies, les politiques et les pratiques de sélection inappropriées, l'introduction de races exotiques, la perte, pour les éleveurs, de la sécurité de

---

<sup>16</sup> Dans le texte du rapport sur les *Priorités stratégiques*, l'expression ressources zoogénétiques désigne spécifiquement les ressources génétiques animales utilisées ou potentiellement utiles pour l'alimentation et l'agriculture.

jouissance des terres et de l'accès à d'autres ressources naturelles, l'évolution des pratiques culturelles, l'affaiblissement des institutions coutumières et des relations sociales, l'influence de la croissance démographique et de l'urbanisation, et l'échec à évaluer l'impact des pratiques, en termes de durabilité, et à concevoir des politiques et des mesures économiques adéquates. L'érosion des ressources zoogénétiques risque de compromettre la capacité qu'ont les agriculteurs de s'adapter aux changements environnementaux et socioéconomiques, notamment à l'évolution des régimes alimentaires et des préférences des consommateurs.

6. Les *Priorités stratégiques* proposent des mesures pour inverser les tendances à l'érosion et à la sous-utilisation des ressources génétiques animales que l'on observe actuellement. La mise en œuvre des *Priorités stratégiques* facilitera considérablement les efforts menés au niveau international pour promouvoir la sécurité alimentaire et le développement durable et réduire la pauvreté, conformément aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et à d'autres engagements internationaux.

### **Justification des *Priorités stratégiques* pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture**

7. Pour la première fois, le rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde* fournit une évaluation mondiale exhaustive des rôles, des valeurs et de l'état des ressources génétiques animales, qui met en relief l'importance de l'élevage dans le secteur de l'agriculture. Il est justifié d'établir des *Priorités stratégiques* spécifiques pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, compte tenu de la grande importance de ces ressources pour la sécurité alimentaire mondiale, et des caractéristiques spécifiques de la biodiversité des animaux d'élevage, qui font partie intégrante des écosystèmes agricoles.

8. La diversité génétique des animaux d'élevage et les options relatives à son utilisation sont généralement analysées en termes de races. Or, les « races » sont des concepts culturels plutôt que des entités physiques, et le concept varie d'un pays à l'autre, ce qui rend la caractérisation génétique extrêmement difficile. En ce qui concerne la gestion durable, la diversité doit être envisagée et comprise au niveau des espèces, entre des races, et au sein d'une même race.

9. Les principales caractéristiques des ressources zoogénétiques sont les suivantes:

- La diversité des ressources zoogénétiques est essentielle pour satisfaire les besoins de base des populations humaines, en matière de sécurité alimentaire et de moyens d'existence stables. Ces ressources contribuent à la satisfaction des besoins humains, en fournissant de la viande, du lait, des laitages, des œufs, des fibres, des vêtements, des matériaux pour la construction d'abris temporaires et permanents, du fumier à utiliser comme fertilisant ou comme combustible, des animaux de trait, des chiens de chasse et des actifs commercialisables. La diversité génétique désigne non seulement les caractères productifs et fonctionnels des races animales mais aussi leur capacité d'adaptation aux conditions locales (disponibilités alimentaires et hydriques, climat, ravageurs et maladies, etc.). Des ressources génétiques animales diversifiées – en particulier dans le monde en développement – sont fondamentales pour le développement économique. Dans le monde, environ 70 pour cent des ruraux pauvres dépendent pour une large part de l'élevage pour vivre. La diversité de ces ressources, qui confère aux espèces et aux races une capacité d'adaptation à des conditions climatiques extrêmes, telles que sécheresse, humidité, froid et chaleur, permet aux hommes de survivre dans quelques-unes des zones les plus inhospitalières de la planète, de l'Arctique et des régions de montagne aux zones extrêmement chaudes et arides, où il serait impossible de dépendre exclusivement de la production végétale.
- Plus de 7 000 races d'animaux domestiques ont été mises au point par des agriculteurs sédentaires et des éleveurs nomades dans divers environnements, depuis que les



premières espèces de bétail ont été domestiquées il y a 12 000 ans. Ces races représentent aujourd'hui des combinaisons de gènes uniques. Ainsi, toutes les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture résultent d'une intervention humaine: elles ont été sciemment sélectionnées et améliorées par des éleveurs nomades et des agriculteurs sédentaires depuis les origines de l'agriculture et ont évolué en même temps que les économies, les cultures, les systèmes de connaissances et les sociétés. À la différence de la plus grande partie de la diversité biologique naturelle, les ressources animales domestiques exigent une gestion humaine active et continue, adaptée à leur nature unique.

- Par rapport à leur contribution potentielle considérable à la réduction de la faim et de la pauvreté et au développement durable, les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont sous-conservées et sous-utilisées.
- L'interdépendance des pays est très grande, en ce qui concerne les ressources génétiques animales. Des gènes, des génotypes et des populations animales se sont répandus sur toute la planète depuis l'antiquité grâce à la diffusion de l'agriculture et au rôle prépondérant du bétail dans les migrations humaines. Les animaux – chevaux et chameaux en particulier – étaient les principaux instruments dont disposaient les aventuriers et les conquérants dans de nombreuses régions, pour diffuser les cultures et les religions. Les ressources zoogénétiques ont été développées et améliorées sans interruption par les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires, tant sur les lieux de première domestication qu'ailleurs. En outre, des ressources génétiques animales sont systématiquement échangées depuis 500 ans, ce qui accroît l'interdépendance des pays. La majorité des systèmes de production alimentaire et agricole existant dans le monde reposent sur des animaux d'élevage initialement domestiqués ailleurs et sur des races mises en valeur dans d'autres pays et régions. Ces caractéristiques uniques des animaux domestiques doivent être prises en compte pour garantir le partage juste et équitable des avantages tirés de leur utilisation et pour concevoir des politiques et des réglementations parfaitement adaptées à l'avenir.
- La majorité des ressources génétiques animales sont actuellement conservées *in situ* par les agriculteurs sédentaires, les éleveurs nomades et leurs communautés dans le cadre de leurs écosystèmes agricoles, de leurs économies et de leurs cultures. Les animaux domestiques ont souvent des fonctions très importantes dans les mythes, les cultures, les religions, les traditions et les pratiques sociales. Outre les animaux eux-mêmes, les aliments d'origine animale remplissent des fonctions socioéconomiques et culturelles solidement ancrées dans de nombreuses sociétés, qui s'ajoutent à la place importante qu'ils tiennent dans la nutrition et les régimes alimentaires.
- Les ressources d'animaux domestiques conservent cette fonction sociale, culturelle et structurelle importante dans les communautés autochtones et locales contemporaines: l'importance culturelle des animaux est souvent une des principales motivations de la conservation *in situ*.
- Les races d'animaux domestiques remplissent des fonctions cruciales pour les écosystèmes agricoles (recyclage des éléments nutritifs, dispersion des semences et entretien des habitats). Les ressources zoogénétiques et les systèmes de production animale font partie intégrante des écosystèmes et des paysages productifs partout dans le monde. En déplaçant leurs troupeaux selon les saisons, les éleveurs nomades se trouvent en contact avec des écosystèmes différents. Les systèmes agraires mixtes basés à la fois sur la production animale et végétale, doivent gérer en même temps les différentes composantes de la diversité biologique, notamment les sols, les cultures, les parcours et les pâturages, les cultures fourragères et la faune sauvage.

- L'ampleur et le rythme de la perte des ressources zoogénétiques sont encore difficiles à estimer, bien que l'on ait maintenant une idée plus claire de ces ressources grâce à la préparation dictée par les pays du rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*. Le manque d'information empêche de prendre des décisions sur ce qui doit être conservé et mis en valeur et sur la meilleure manière d'utiliser les fonds disponibles pour la conservation, qui sont limités. Les données de base à partir desquelles le changement peut être mesuré sont encore mal définies, et les méthodes de caractérisation, d'inventaire et de suivi n'ont pas été normalisées. Néanmoins, certains éléments indiquent que de nombreuses races ont disparu et que de nombreuses autres s'éteindront si les pays ne mettent pas rapidement en œuvre des mesures de conservation. Alors que certains pays sont conscients de la nécessité de conserver leurs ressources zoogénétiques nationales, la réponse mondiale a jusqu'ici été sporadique et inappropriée. De nombreuses races locales, en particulier détenues par des agriculteurs pauvres pratiquant leur activité dans des environnements hostiles dans les pays en développement, n'ont pas été suffisamment caractérisées. Ces populations animales possèdent probablement de nombreux caractères adaptatifs précieux et si elles disparaissent avant d'être bien comprises, des traits d'une valeur considérable pourraient être perdus à jamais.
- Les systèmes de production traditionnels reposaient sur des animaux polyvalents qui, quoique moins productifs que des races à haut rendement, pourraient renfermer des caractères fonctionnels précieux. L'agriculture moderne a développé des races spécialisées, optimisant des caractères productifs spécifiques. Les éleveurs modernes ont réalisé des gains de productivité spectaculaires dans des systèmes de production à fort coefficient d'intrants externes. L'élevage contribue actuellement pour environ 30 pour cent au produit intérieur brut agricole dans les pays en développement, pourcentage qui passera à 39 pour cent en 2030, selon les projections. Alors qu'il existe plus de 30 espèces de mammifères et d'oiseaux domestiqués, 14 d'entre elles seulement fournissent 90 pour cent des aliments d'origine animale consommés par les humains. Les cinq espèces (bovins, ovins, caprins, porcins et poulets) fournissent l'essentiel de la production vivrière, et parmi celles-ci, un petit nombre de races transfrontières internationales<sup>17</sup> représentent une part sans cesse croissante de la production totale. Ce processus aboutit à un rétrécissement de la base génétique au fur et à mesure que des races et même des espèces sont abandonnées en réaction aux forces du marché. Chez les races commerciales, une forte pression de sélection conduit à un rétrécissement de la base génétique.
- Dans de nombreux pays et au niveau international, les responsables des politiques sont rarement conscients des contributions diverses et importantes des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. L'utilisation durable et la conservation de ces ressources a reçu et reçoit encore peu d'attention dans les politiques relatives à l'agriculture, à l'environnement, au commerce et à la santé humaine et animale, d'où l'insuffisance des investissements, pourtant cruciaux, dans le développement institutionnel et le renforcement des capacités.
- La gestion des ressources zoogénétiques est une tâche complexe car elle touche nécessairement à des questions spécifiques aux ressources (comme la reproduction ou l'extinction des races) et à des aspects intersectoriels ayant une incidence sur les ressources zoogénétiques (dispositions en matière de santé animale, développement économique et normes commerciales, gestion de l'environnement, etc.). En outre, les

---

<sup>17</sup> La FAO a relié des populations de races pouvant relever d'un pool génique commun et être par conséquent considérées comme de la même race. Ces races ont été appelées « races transfrontières ». Les races transfrontières régionales sont signalées dans plusieurs pays d'une région, alors que les races transfrontières internationales sont signalées dans plus d'une région.

secteurs et les institutions se partagent les responsabilités, aux niveaux national et international.

10. La conservation, l'utilisation et la mise en valeur de ces ressources doivent être stratégiquement planifiées, mais il est extrêmement difficile pour les pays de concevoir une approche optimale pour formuler des politiques nationales et internationales pertinentes. Le renforcement des capacités à tous les niveaux est un élément clé du rapport sur les *Priorités stratégiques*, qui a pour objet de promouvoir une approche globale pragmatique, systématique et efficace, qui assure de manière cohérente le développement des institutions, la mise en valeur des ressources humaines, l'élaboration de cadres de coopération et la mobilisation des ressources.

11. Jusqu'à présent, les activités liées à la conservation *in situ*, à la conservation *ex situ* et à l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ont été dans une large mesure caractérisées par le manque de liaison et de coordination: les *Priorités stratégiques* ont pour objet de corriger ce défaut. La perte d'un certain nombre de races locales est inévitable, compte tenu de l'évolution constante des systèmes de production animale dans les pays tant développés qu'en développement et du peu de ressources disponibles pour la conservation. Toutefois, permettre que ce processus soit entièrement livré au hasard et incontrôlé, c'est accepter un risque, non évalué mais potentiellement important, de perdre des ressources d'une grande valeur à long terme. Les pays et la communauté internationale doivent être conscients des pertes qui risquent de se produire, et discuter et convenir des pertes qu'ils sont prêts à accepter et des investissements qui sont nécessaires pour maintenir et préserver une diversité zoogénétique cruciale. La communauté internationale de recherche devrait fournir des orientations scientifiques pour faciliter les décisions stratégiques, quand les informations sont incomplètes.

12. Les ressources financières et humaines disponibles pour ce travail sont maigres, et les lacunes et les inefficiences nombreuses. En outre, les capacités et les activités des pays et des régions dans le domaine des ressources zoogénétiques, sont à des stades d'évolution très divers. Les *Priorités stratégiques* constitueront la base d'une stratégie à long terme, convenue par la communauté internationale, pour promouvoir et accroître l'efficacité globale des efforts nationaux, régionaux et mondiaux axés sur l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques, et pour mobiliser des ressources, notamment financières, de manière durable.

### **Objectifs et stratégies des *Priorités stratégiques***

13. Le rapport sur les *Priorités stratégiques* est conçu comme un plan à évolution continue, avec un horizon temporel initial de 10 ans, contenant des dispositions pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques aux niveaux national, régional et mondial.

14. Les principaux objectifs des *Priorités stratégiques* sont les suivants:

- promouvoir l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques afin de garantir la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le bien-être des populations humaines dans tous les pays;
- assurer la conservation de la diversité des ressources zoogénétiques importantes pour les générations présentes et futures, et mettre un terme à la perte incontrôlée de ces ressources cruciales;
- promouvoir un partage juste et équitable des avantages tirés de l'utilisation des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et reconnaître le rôle des connaissances traditionnelles, des innovations et des pratiques intéressant la conservation des ressources génétiques animales et leur utilisation durable et, le cas échéant, mettre en place des politiques et des législations appropriées;

- répondre aux besoins des éleveurs nomades et des agriculteurs sédentaires en garantissant leurs droits individuels et collectifs entérinés dans la législation nationale d'accéder sans discrimination au matériel génétique, à l'information, aux technologies, aux ressources financières, aux résultats des recherches, aux systèmes de commercialisation et aux ressources naturelles, pour pouvoir continuer à gérer et améliorer les ressources zoogénétiques et tirer profit du développement économique;
- promouvoir des approches fondées sur les agroécosystèmes pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques;
- aider les pays et les institutions responsables de la gestion des ressources zoogénétiques à définir, mettre en œuvre et réviser régulièrement les priorités nationales pour l'utilisation durable, la mise en valeur et la conservation de ces ressources;
- renforcer les programmes et les capacités institutionnelles des pays, en particulier en développement et en transition, et élaborer des programmes régionaux et internationaux pertinents; ces programmes devraient avoir des volets d'éducation, de recherche et de formation pour permettre la caractérisation, l'inventaire, la surveillance, la conservation, la mise en valeur et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques.

15. Les *Priorités stratégiques* se fondent sur l'hypothèse que les pays sont fondamentalement interdépendants pour leurs ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et qu'une coopération internationale substantielle s'impose. Dans ce contexte, les *Priorités stratégiques* reposent sur les principes suivants:

- La diversité des ressources zoogénétiques confèrera au secteur de l'élevage une capacité d'adaptation à l'évolution de la demande des marchés et des conditions environnementales, notamment au changement climatique et aux maladies émergentes. Les éleveurs nomades et les agriculteurs sédentaires pratiquant leur activité à petite échelle ont besoin de races animales qui soient adaptées aux conditions locales et fournissent des emplois aux communautés rurales, et qui soient résilientes à divers facteurs biotiques et abiotiques, notamment à des conditions climatiques extrêmes, aux disponibilités fourragères, aux parasites et à d'autres facteurs de maladies. En outre, les ressources zoogénétiques sont une source d'alimentation directe quand les récoltes sont mauvaises.
- Par suite de l'interdépendance et du besoin croissant de ressources venant de l'extérieur qu'implique le changement climatique, la conservation d'une gamme diversifiée de ressources zoogénétiques dans tous les pays du monde réduit les risques sur le plan global et renforce la sécurité alimentaire mondiale.
- La caractérisation de base et l'inventaire des ressources zoogénétiques, ainsi que la surveillance systématique des populations sont les préalables des stratégies et des programmes d'amélioration des races et des programmes de conservation, ainsi que de la planification des interventions d'urgence visant à protéger des ressources précieuses menacées.
- L'identification et l'enregistrement des performances des animaux sont essentiels pour continuer à améliorer les ressources zoogénétiques. Les spécialistes et les organismes publics et privés de sélection animale et la demande du marché jouent un rôle crucial dans ce domaine. Dans de nombreux pays, très peu de choses ont été faites à cet égard, sauf pour les races transfrontières internationales.

- La conservation et l'utilisation des ressources zoogénétiques exigent une approche mixte, fondée sur des efforts *in situ* et *ex situ*. Il est de plus en plus admis qu'en raison de l'érosion rapide actuelle des ressources zoogénétiques, des stratégies de conservation *ex situ* efficaces et rentables devront être mises en place sous peu, pour compléter les activités de conservation *in situ*. Une approche de planification globale des stratégies de conservation et d'utilisation doit définir les priorités stratégiques aux niveaux des exploitations, des communautés, des organismes de sélection, des pays, des régions et du monde, pour produire un effet maximal et être durable.
- Les agriculteurs sédentaires et les éleveurs nomades, pris individuellement et collectivement, et les communautés autochtones et locales, jouent un rôle crucial dans la conservation et la mise en valeur *in situ* des ressources zoogénétiques. Il est important de mieux comprendre leur rôle et de les soutenir dans un contexte d'évolution sociale et économique rapide, de façon à leur permettre de contribuer efficacement à la gestion *in situ*, et de percevoir une part équitable des avantages dérivant de l'utilisation de ces ressources. Un certain nombre d'acteurs et de parties prenantes peuvent aider les éleveurs de bétail et leurs communautés dans cette tâche, notamment les institutions de recherche et de vulgarisation, le secteur privé, les ONG et les coopératives locales.
- De très nombreuses races animales rendent d'importants services écologiques dans des paysages déterminés, en particulier les écosystèmes de pâturage, ce qui est un argument majeur pour les conserver *in situ*. Ces liens productifs entre les races et les paysages doivent être maintenus et mieux gérés, à l'aide de politiques et de stratégies d'utilisation des terres appropriées. Les rares espèces sauvages survivantes apparentées à des espèces animales domestiques et les races férales doivent aussi être mieux protégées grâce à des pratiques d'utilisation des terres améliorées.
- L'efficacité de la gestion des ressources zoogénétiques à tous les niveaux est subordonnée à la participation et à la bonne volonté de toutes les parties prenantes concernées. Des processus participatifs appropriés permettant de faire respecter et de concilier les intérêts des diverses parties prenantes sont nécessaires.

### **Structure et organisation des *Priorités stratégiques***

16. Les *Priorités stratégiques* sont souvent étroitement liées et imbriquées. Bon nombre des actions envisagées se rattachent à plus d'une priorité, dans quatre *Domaines prioritaires*:

1. *Inventaire, surveillance et caractérisation* - domaine regroupant les actions assurant une approche cohérente, efficace et efficiente de la classification des ressources zoogénétiques, qui est une condition préalable cruciale de leur conservation et de leur utilisation durable.
2. *Utilisation et mise en valeur durables* - regroupe les actions visant à garantir la durabilité des systèmes de production animale, axés sur la sécurité alimentaire et le développement rural.
3. *Conservation des ressources zoogénétiques* - actions requises pour préserver la diversité et l'intégrité génétiques, au bénéfice des générations présentes et futures.
4. *Politiques, institutions, renforcement des capacités et problèmes émergents* - actions directement axées sur les principaux problèmes pratiques de mise en œuvre, reposant sur un développement cohérent et synergétique des institutions et des capacités requises.

17. Le poids relatif de chaque *Priorité stratégique* et des actions qui s'y rattachent peut varier sensiblement suivant les pays et les régions. Il dépendra des ressources elles-mêmes (espèces et races), des systèmes de production et des milieux concernés, des capacités de gestion actuelles et des programmes en cours pour la gestion des ressources zoogénétiques.

18. Dans chaque *Domaine prioritaire*, les *Priorités stratégiques* sont divisées en priorités *au niveau national* et *au niveau international*, les deux étant bien entendu liés. La présentation est uniforme:

- L'*Introduction* décrit les besoins, sur la base des Rapports nationaux et d'autres informations produites dans le cadre du processus de préparation.
- L'*Objectif à long terme* définit l'objectif final à atteindre avec les actions proposées. Lors de la mise en œuvre des *Priorités stratégiques*, des objectifs mesurables et assortis de délais peuvent être élaborés, pour aider la communauté internationale à évaluer la réussite.

19. Chaque *Domaine prioritaire* contient une série de *Priorités stratégiques*. Pour chacune d'elles:

- La *Justification* s'appuie sur les conclusions du processus de préparation et résume les raisons pour lesquelles l'activité est prioritaire.
- Les *Actions* individuelles découlent de ce qui doit être fait pour réaliser la *Priorité stratégique*.

20. Il est clair que quelques-unes des *Actions* envisagées nécessitent la participation d'institutions ou de groupes d'intérêts spécifiques, qui ne sont pas toujours nommément désignés dans le texte. Le fait que ces partenaires clés ne soient pas mentionnés ne signifie pas qu'ils soient exclus.]

## II. LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES

### DOMAINE PRIORITAIRE 1: CARACTÉRISATION, INVENTAIRE ET SURVEILLANCE [DES RISQUES] [ET DES TENDANCES]

#### *Introduction*

21. [La situation des activités d'inventaire, de surveillance [des risques] [des risques et des tendances] et de caractérisation des ressources zoogénétiques varie considérablement suivant les pays. Certains ne possèdent pas de systèmes de données et d'informations sur ces ressources alors que d'autres ont des systèmes très imparfaits. La surveillance mondiale [des risques] de l'état et de l'évolution des ressources est donc une tâche complexe.

22. Il est essentiel de comprendre la diversité, la distribution, les caractéristiques de base, les performances comparées et l'état actuel des ressources zoogénétiques de chaque pays si l'on veut les utiliser de manière efficace et durable, les mettre en valeur et les conserver. Des inventaires nationaux complets, facilités par une surveillance périodique [des risques] [des risques et des tendances] sont une condition de base de la gestion efficace de ces ressources. Sans ces informations, les effectifs de certaines races pourraient s'amenuiser dangereusement ou disparaître, avec les caractéristiques uniques qu'elles contiennent, avant que leur valeur ne soit reconnue et que des mesures n'aient été prises pour les protéger.

23. Une bonne compréhension des caractéristiques des races est nécessaire pour guider la prise de décisions dans les programmes de sélection animale et de développement de l'élevage. Les informations tirées des inventaires, de la surveillance [des risques] [des risques et des tendances] et de la caractérisation permettent aux agriculteurs de choisir la race à utiliser dans les conditions de production existantes. Une analyse comparative des performances des races indigènes et exotiques - concernant leurs caractères productifs et fonctionnels - est nécessaire pour guider les responsables de la planification stratégique. Faute d'une telle analyse, la valorisation des races locales peut être négligée au profit de l'introduction de matériel génétique exotique, ou de croisements sans discernement qui aboutiront à l'érosion des races locales.

24. L'un des principaux obstacles pour achever l'inventaire mondial des races d'animaux d'élevage vient du fait que la plupart des populations ne sont pas composées de races pures ayant des caractéristiques identifiables et stables, mais résultent de multiples croisements avec des races d'origines diverses. Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour déterminer les approches les plus appropriées pour traiter ces populations métissées non classées dans les inventaires.

25. Il est clair que des systèmes, des normes et des protocoles interopératifs sont nécessaires pour faciliter l'échange de données et d'informations sur l'état des races, entre les pays et les régions. Ces renseignements permettraient d'harmoniser la détermination de l'état des races au niveau mondial et de faciliter la définition des priorités de conservation au-delà du niveau national. Dans de nombreuses régions, des lacunes dans les données et les informations sur l'état des races ou des contraintes empêchant le partage de ces données et informations dans et entre les pays, compromettent la valorisation conjointe des races transfrontières.

### ***Objectif à long terme***

Améliorer la connaissance de l'état, des tendances et des caractéristiques de tous les aspects et éléments des ressources zoogénétiques, pour faciliter et permettre la prise de décisions concernant leur utilisation durable, leur mise en valeur et leur conservation.]

### ***[Niveau national]***

**Priorité stratégique 1** [Identifier les races si nécessaire et réaliser] [Réaliser] des inventaires nationaux complets et établir des systèmes de surveillance [des risques] [des risques et des tendances]

**Justification:** Les systèmes de données et d'informations sur les ressources zoogénétiques sont relativement rudimentaires et très en retard par rapport aux systèmes existant pour les ressources phytogénétiques. Pour définir et réviser périodiquement les priorités de conservation et mettre au point des programmes de sélection valables, une base d'informations régulièrement mise à jour sur l'état, l'évolution et les caractéristiques des races est nécessaire pour faciliter la prise de décisions stratégiques.

### ***Actions:***

1. Promouvoir [une approche intégrée] [des méthodes fiables] pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance [des risques] [des risques et des tendances] des ressources zoogénétiques. [Donner la priorité absolue à l'inventaire qui doit précéder la surveillance]
2. Conduire ou achever des inventaires sur la localisation, les effectifs, les tendances et les caractéristiques de toutes les races [, le cas échéant].
3. Développer la surveillance [des risques] [des risques et des tendances] et la caractérisation des races, en élaborant des approches participatives favorisant la coopération entre les éleveurs et les chercheurs.
4. Établir les responsabilités institutionnelles et des infrastructures pour la surveillance [des risques] [des risques et des tendances] des ressources zoogénétiques.

5. Établir ou améliorer les systèmes d'enregistrement et de surveillance [des risques] [des risques et des tendances] des races.
6. [Pour établir ou développer l'inventaire et la surveillance [des risques] [des risques et des tendances], recourir aux livres généalogiques, ainsi qu'aux systèmes d'enregistrement et d'identification du bétail.]

**Priorité stratégique 2 Renforcer les capacités humaines, institutionnelles et de recherche dans les domaines de la caractérisation, de l'inventaire et de la surveillance [des risques] [des risques et des tendances]**

**Justification:** Beaucoup de pays n'ont pas les capacités humaines et institutionnelles requises pour entreprendre les activités systématiques de caractérisation, d'inventaire et de surveillance [des risques] [des risques et des tendances] nécessaires à la prise de décisions. Des activités de formation, ainsi que des échanges d'informations et d'expériences dans et entre les [régions] [pays], sont nécessaires.

**Actions:**

1. Établir [et] [ou] renforcer des programmes de recherche et de formation sur l'inventaire, la surveillance [des risques] [des risques et des tendances] et la caractérisation, en particulier dans les pays en développement et dans les pays en phase de transition économique.
2. Créer des réseaux coopératifs d'institutions de recherche, d'associations d'éleveurs et d'autres acteurs des secteurs public et privé et de la société civile, à l'intérieur des [et entre les] pays. [La FAO et les centres de coordination régionaux devront servir de catalyseur.]

[Regrouper tous les éléments de renforcement des capacités en une seule priorité dans le domaine prioritaire 4]

[Regrouper PS 2 + 5]

[Regrouper PS 2 + 5 sous un nouveau titre: *Renforcer les capacités humaines, institutionnelles et de recherche dans les domaines de la caractérisation, de l'inventaire et de la surveillance*]

[Regrouper PS 1 + 4]

[Regrouper PS 1 + 6]

**[Niveau international]**

**Priorité stratégique 3 Mettre au point des protocoles et des normes techniques internationaux pour la caractérisation, l'inventaire et la surveillance [des risques] [des risques et des tendances]**

**Justification:** Il est indispensable d'avoir des données intercomparables entre les pays pour pouvoir suivre [les risques] [les risques et les tendances dans] les ressources zoogénétiques aux niveaux régional et mondial, en particulier les populations transfrontières, et pour définir et réviser les priorités de conservation ainsi que pour identifier des ressources génétiques clés pour une sélection stratégique de ces populations. Cela suppose de mettre au point et d'utiliser des méthodes et des protocoles normalisés pour les activités de caractérisation,



d'inventaire et de surveillance [des risques] [des risques et des tendances]. L'établissement de rapports nationaux coordonnés sera ainsi facilité dans les instances internationales pertinentes. Il est également nécessaire de collaborer aux études de caractérisation, de renforcer la coordination des recherches existantes et d'améliorer la diffusion des résultats des études de caractérisation.

**Actions:**

1. Élaborer des critères et indicateurs mondiaux de la diversité zoogénétique, y compris des mécanismes pour évaluer la situation eu égard au risque d'extinction, et des méthodes pour évaluer les facteurs environnementaux, socioéconomiques et culturels liés à la gestion des ressources zoogénétiques.
2. Élaborer des normes techniques et des protocoles pour la caractérisation phénotypique et moléculaire, notamment des méthodes d'évaluation des traits de production quantitatifs et qualitatifs, des aspects nutritionnels, des traits fonctionnels et des valeurs économiques, afin de pouvoir faire des évaluations comparatives des performances des races dans différents milieux de production.
3. Mettre au point des protocoles pour la surveillance [des risques] [des risques et des tendances] et la caractérisation participatives des races locales gérées par des communautés autochtones et locales.
4. Renforcer les activités de recherche et de développement de méthodes de caractérisation, puis d'évaluation et de comparaison des races. [Mettre au point des] [La FAO devrait élaborer des projets de] protocoles interopératifs pour les systèmes d'information.
5. [Il incombe aux autorités nationales de désigner les races qui sont menacées ou qui doivent bénéficier d'un soutien et cette question ne doit pas être incluse dans les normes ou protocoles internationaux.]
6. [La normalisation internationale doit reposer sur des processus en cours, tels que les processus européens d'élaboration des indicateurs, *Streamlining 2010 Biodiversity Indicators* (SEBI2010) ou *Global Biodiversity Information Facility* (GBIF).]

**Priorité stratégique 4 Renforcer l'inventaire, la surveillance [des risques] [des risques et des tendances] et la caractérisation, aux niveaux régional et mondial**

**Justification:** Pour la toute première fois, le Rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde* fournit une synthèse mondiale de la diversité, de l'état et des tendances de ces ressources, ainsi que des capacités nationales, régionales et mondiales de les gérer. Les capacités institutionnelles en matière d'inventaire, de surveillance [des risques] [des risques et des tendances] et de caractérisation devraient être entretenues et renforcées, afin de définir et de réviser les priorités

de conservation, en particulier pour les races transfrontières et les races menacées, et de soutenir des programmes de sélection stratégiques aux niveaux mondial et régional. Une surveillance mondiale [des risques] [des risques et des tendances] faciliterait aussi grandement la mise en place de systèmes internationaux d'alerte rapide et d'intervention (Priorité stratégique 6).

**Actions:**

1. Renforcer les systèmes mondiaux et régionaux d'informations sur les inventaires, la surveillance et la caractérisation, en particulier pour les races menacées, grâce entre autres au déploiement, à l'entretien et à l'utilisation renforcée de la *Global Databank for Animal Genetic Resources for Food and Agriculture* (Banque de données mondiales sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture) du site DAD-IS.<sup>18</sup>
2. Entreprendre des activités de surveillance [des risques] [des risques et des tendances], d'inventaire et de caractérisation en coopération avec des pays partageant des races transfrontières et ayant des systèmes de production similaires.
3. Renforcer les capacités institutionnelles pour des activités supranationales dans ce domaine, définir les responsabilités institutionnelles et établir des réseaux régionaux et mondiaux.

**Priorité stratégique 5** **Intensifier la coopération internationale pour renforcer les capacités d'inventaire, de surveillance [des risques] [des risques et des tendances] et de caractérisation dans les pays en développement et dans les pays en transition [et promouvoir les responsabilités financières et techniques au niveau régional [et international] pour la caractérisation des races transfrontières et endémiques]**

[Insérer les Priorités stratégiques 5, 12 et 17 dans le Domaine prioritaire 4]

**Justification:** Il existe de grandes différences intra- et interrégionales dans les capacités nationales humaines, institutionnelles, technologiques et de recherche relatives à l'inventaire, à la surveillance [des risques] [des risques et des tendances] et à la caractérisation. Les pays en développement et les pays en transition tireront un grand profit d'un échange d'informations et d'une collaboration avec des pays qui ont des avantages comparatifs dans ce domaine, ainsi que d'un appui financier multilatéral et bilatéral.

**Actions:**

1. Renforcer la coopération technique, mettre en place des facilités pour le transfert des technologies, et renforcer les possibilités d'éducation et d'autres types de formation, pour aider les pays en développement et les pays en transition.

<sup>18</sup> Système d'information sur la diversité des animaux domestiques DAD-IS, <http://www.fao.org/dad-is/index.asp>

2. [Promouvoir les échanges d'expérience entre les pays développés et les pays en développement.]

**Priorité stratégique 6** **Établir un système [mondial] d'alerte rapide et d'intervention dans les pays**

**Justification:** L'érosion génétique est un problème aussi bien national que mondial et un certain nombre de races animales sont menacées d'extinction. Dans certaines circonstances – par exemple en cas de conflits armés, d'épidémies, de sécheresses et d'autres urgences écologiques – des races d'animaux d'élevage peuvent être brusquement menacées et il faut intervenir rapidement. D'où la nécessité d'avoir un système qui permettra de détecter rapidement les ressources zoogénétiques à risque, ainsi qu'un mécanisme d'intervention soutenu au niveau international [et national] pour éviter la disparition de ces ressources.

**Actions:**

1. [Améliorer la surveillance des races menacées et] renforcer les systèmes d'intervention d'urgence visant à les protéger, grâce au perfectionnement des mécanismes de surveillance [des risques] [des risques et des tendances] existant aux niveaux national, régional et mondial, à l'inclusion de critères d'alerte rapide dans les bases de données existantes[, et à la mise en place de mécanismes d'intervention [et d'assurance] au niveau [national,] régional [ou mondial], dotés de ressources financières adéquates [ou d'un fonds mondial] pour mettre en place des mesures de conservation].
2. [Élaborer des normes mondiales pour les alertes rapides.]
3. [Le Système DAD-IS devrait être renforcé sur le plan des ressources pour obtenir des informations auprès des bases de données nationales et des systèmes de surveillance afin d'évaluer, de synthétiser et de distribuer ces informations pour mettre l'accent sur les dangers et les besoins.]

## **DOMAINE PRIORITAIRE 2: UTILISATION ET MISE EN VALEUR DURABLES**

### ***Introduction***

26. [Parvenir à la sécurité alimentaire pour tous est un défi plus actuel que jamais. Une utilisation plus efficace des ressources disponibles, accompagnée de l'adoption de technologies avancées et d'une gestion améliorée, offre des possibilités considérables pour accroître la production et améliorer les revenus des producteurs, tout en évitant l'épuisement des ressources naturelles (y compris des ressources génétiques) et en réduisant les déchets et la pollution de l'environnement.

27. Dans la plupart des pays développés et dans certains pays en développement, la mise au point de techniques de sélection et de production concernant les principales espèces et races d'animaux d'élevage utilisées pour l'alimentation humaine, progresse à pas de géants depuis 50 ans. Une sélection intensive et une amélioration des méthodes d'élevage ont permis d'accroître la production de viande, de lait et d'œufs dans les systèmes où de grandes quantités d'aliments et d'autres intrants de bonne qualité sont administrés à des races spécialisées et où les effets des

facteurs de stress, tels que les aléas climatiques et les maladies, sur la production sont atténués, grâce à des investissements. Ces progrès rapides, avec une augmentation de production moyenne de deux pour cent par an, prouvent qu'il est possible d'accroître encore la contribution des ressources zoogénétiques à la sécurité alimentaire et au développement rural. Toutefois, les efforts de mise en valeur actuels sont surtout focalisés sur la production à court terme, sans évaluation stratégique de leurs conséquences et effets secondaires à long terme. L'impact environnemental plus large des systèmes de production intensifs et la réduction de la diversité génétique inter- et intraraciale, sont souvent ignorés.

28. Beaucoup de pays en développement confrontés à la nécessité immédiate de nourrir leur population ont concentré leurs investissements et leurs politiques sur des systèmes de production à apport élevé d'intrants externes, basés sur des races exotiques, au lieu de mettre en place des programmes d'amélioration génétique à long terme pour les races locales. L'utilisation de races exotiques est justifiée dans des systèmes de production à apport élevé d'intrants externes gérés comme il convient, en particulier dans les zones périurbaines, où la demande de produits d'origine animale s'accroît et où la fourniture d'intrants et de services annexes peut être assurée. En revanche, dans les zones rurales, les agriculteurs ont souvent du mal à se procurer les aliments d'appoint et les autres intrants dont les races exotiques ont besoin. En outre, on a souvent constaté que les races importées ne se reproduisaient ou ne survivaient pas aussi bien que les races locales. Il faut donc s'intéresser davantage à l'utilisation et à la mise en valeur durables des races locales dans des systèmes de production à apport faible ou moyen d'intrants externes. La possibilité de maintenir ou de développer des systèmes de production basés sur des ressources zoogénétiques polyvalentes, dans des environnements marginaux, doit faire l'objet d'une étude approfondie.

29. Les investissements dans la mise en valeur de races locales d'animaux d'élevage profiteront aux éleveurs nomades et aux agriculteurs sédentaires qui ont peu de ressources et opèrent à petite échelle, et contribueront généralement au développement des régions les plus pauvres d'un pays. Toutefois, l'un des principaux obstacles à la mise en valeur des races indigènes est l'absence de stratégies, de programmes et d'infrastructures institutionnelles au niveau national, pour faciliter les programmes d'amélioration génétique et zootechnique dans les systèmes à faible apport d'intrants externes. Dans beaucoup de pays en développement, il n'existe pas d'associations d'agriculteurs ou d'éleveurs et les éleveurs nomades et sédentaires connaissent généralement mal les méthodes de sélection modernes. Des institutions et des services de recherche nationaux doivent être mis en place pour mettre à la disposition de tous les éleveurs des services, des installations et des techniques dans les domaines de la zootechnie et des soins de santé animale.

### ***Objectif à long terme***

Renforcer l'utilisation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques dans tous les systèmes de production pertinents, pour contribuer à la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.]

### ***[Niveau national]***

#### **Priorité stratégique 7 Établir et renforcer les politiques nationales en matière d'utilisation durable**

**Justification:** La plupart des pays n'ont pas de politiques holistiques pour la conservation et la mise en valeur des ressources zoogénétiques présentes sur leurs territoires. [Les stratégies d'amélioration génétique sont le plus souvent basées sur l'importation de races à haut rendement et sur des croisements avec des races locales. Or, si elle n'est pas bien gérée, cette approche peut avoir des répercussions négatives sur la conservation de la diversité des ressources zoogénétiques.] Les politiques d'utilisation durable devraient concilier les objectifs de

sécurité alimentaire et de développement économique avec les objectifs de durabilité et d'adaptation à long terme. Des mesures doivent être prises pour reconnaître les contributions apportées par les éleveurs de bétail, les sélectionneurs professionnels et d'autres acteurs à la diversité zoogénétique, et pour concilier les intérêts, les droits et les obligations de ces parties prenantes, dans le contexte de l'échange, de l'accès et du partage juste et équitable des avantages tirés de ces ressources. [On reconnaît généralement qu'une grande variabilité génétique entre et au sein des races est essentielle compte tenu des besoins présents et futurs en matière de production animale. Il faut donc maintenir cette grande variabilité par des moyens appropriés. La façon la plus réaliste de maintenir la diversité à long terme serait de conserver une grande diversité des races dans la production économique. L'utilisation des ressources zoogénétiques suivra principalement cette approche. Toutefois, la conservation est un élément nécessaire et utile des plans d'action. La production animale doit être organisée de façon à satisfaire les besoins de consommation et à utiliser la production fourragère du pays. La structure de la production influe sur le type d'animaux nécessaires, par exemple: races rustiques à faible consommation d'intrants contre races très spécialisées à forte consommation d'intrants. Dans certains pays la production animale sert non seulement à satisfaire la consommation intérieure mais aussi à obtenir des recettes d'exportation. Ces différents éléments doivent être pris en compte lorsque l'on établit et l'on évalue un programme d'amélioration génétique durable. Les croisements peuvent être une manière rentable d'utiliser les ressources zoogénétiques et il convient de comparer les différentes stratégies de remplacement connexes. L'amélioration génétique doit s'accompagner d'une modification des possibilités et des techniques de production.]

**Actions:**

1. Examiner les politiques nationales existantes et leurs effets sur la gestion des ressources zoogénétiques.
2. Élaborer [le cas échéant] des politiques nationales [holistiques] [qui incorporent la contribution des ressources zoogénétiques à] [pour] leur utilisation durable, [pouvant inclure] [prévoyant notamment]: la définition d'objectifs stratégiques pour la sélection et l'utilisation durable, [en particulier de races locales]; la conduite d'une évaluation économique et culturelle des ressources zoogénétiques; la fourniture d'incitations [sans effet de distorsion du commerce] [et] [, y compris] le développement de produits et de marchés pour les races locales et indigènes, ainsi que [l'abolition des incitations qui conduisent à une érosion des ressources zoogénétiques] [une nouvelle analyse des incitations existantes pour examiner leur impact sur l'érosion des ressources zoogénétiques]; et la mise au point d'approches pour favoriser un large accès aux ressources zoogénétiques et un partage juste et équitable des avantages dérivant de leur utilisation.
3. [Donner la priorité absolue à tous les moyens qui aboutissent à l'utilisation durable d'une grande diversité de races *in situ* sans qu'il soit nécessaire d'obtenir un soutien de fonds publics ni un financement supplémentaire.]

**Priorité stratégique 8 Mettre en place des stratégies et des programmes nationaux [à long terme] pour la valorisation des espèces et des races**

**Justification:** Face aux changements environnementaux et socioéconomiques – changements démographiques, évolution des besoins et des préférences des consommateurs, changement climatique et désertification – des stratégies adaptatives à moyen et long termes pour la gestion des ressources zoogénétiques sont nécessaires pour répondre aux besoins des populations urbaines et rurales toujours plus nombreuses. Les programmes de sélection devraient évaluer les effets sur la sécurité alimentaire et le développement durable dans le cadre de divers scénarios de changement. [La mise en oeuvre des stratégies et des programmes de valorisation des races pour répondre aux besoins économiques actuels et prévisibles ainsi qu'aux marchés et aux consommateurs est tout à fait essentielle aussi pour que les races locales soient compétitives. La structure des programmes de valorisation, en particulier les organisations de sélectionneurs, les programmes de sélection, notamment les programmes d'enregistrement, est cruciale pour les stratégies de valorisation des races. Les objectifs de sélection à long terme doivent tenir compte des effets secondaires de la sélection, qui doivent être reflétés dans le recueil des informations et l'établissement des objectifs de sélection.]

**Actions:**

1. Évaluer les tendances environnementales et socioéconomiques pouvant nécessiter une révision à moyen et long termes de la gestion des ressources zoogénétiques.
2. Construire des scénarios réalistes pour des programmes de planification et de sélection stratégique à long terme. Ces programmes incluront des activités spécifiques telles que: renforcement des efforts d'amélioration des races sous-utilisées, en particulier dans les systèmes de production à apport faible ou moyen d'intrants externes; évaluations de l'impact des races exotiques et mise au point de mesures pour [permettant aux producteurs de développer les incidences positives et] prévenir les impacts négatifs; formation et appui technique pour les activités de sélection des communautés d'éleveurs nomades et sédentaires; et intégration de [stratégies] [pratiques] de gestion améliorée de l'élevage dans les programmes de mise en valeur des ressources zoogénétiques.
3. [Renforcement des programmes de valorisation des races pour répondre aux besoins économiques actuels et prévisibles des marchés et des consommateurs.]
4. [Créer et développer des structures organisationnelles pour les programmes de sélection, en particulier des organisations de sélectionneurs, des programmes de sélection et des systèmes d'enregistrement.]
5. [Insérer dans les programmes de sélection des éléments permettant le maintien de la variation génétique au sein des races.]

6. [Recueillir des informations sur d'autres caractères que la production (santé, bien-être) pour surveiller les changements et évaluer les changements non intentionnels.]
7. [Inclure un stockage de sauvegarde de la variation génétique sous forme de semences ou d'embryons congelés dans les programmes de sélection ordinaires.]

**Priorité stratégique 9 Promouvoir des approches fondées sur les écosystèmes agricoles pour la gestion des ressources zoogénétiques**

**Justification:** La gestion des ressources zoogénétiques, en particulier par les communautés autochtones et locales, se fait en liaison étroite avec la gestion des cultures, des pâturages et d'autres ressources biologiques, et avec la gestion des ressources en terres et en eaux dans les paysages productifs. [Une surexploitation peut conduire à une dégradation des sols et de la végétation.] [dans les systèmes extensifs.] Une intensification rapide de la production [découle d'un certain nombre de facteurs et] peut avoir des effets négatifs sur l'environnement, tels que la pollution de l'eau [et des mers] et la conversion des parcours au profit de la production intensive de fourrage pour des races à haut rendement qui ont besoin [d'aliments spéciaux] [d'un apport important d'aliments]. En outre, les agroécosystèmes sont façonnés par les pratiques de gestion, les systèmes de connaissances, les normes, les valeurs et les croyances culturelles, les relations sociales et les stratégies de subsistance des populations humaines. Les décisions et les politiques de gestion concernant l'utilisation durable des ressources zoogénétiques devraient se fonder sur une compréhension des environnements et des moyens d'existence humains et concilier les impératifs de sécurité alimentaire et [de durabilité de l'environnement] [et d'utilisation durable de l'environnement].

**Actions:**

1. Intégrer des approches fondées sur les agroécosystèmes dans les politiques et les programmes agricoles et environnementaux nationaux intéressant les ressources zoogénétiques, [le cas échéant,] en particulier axés sur les communautés d'éleveurs nomades et de petits exploitants ruraux, et sur les environnements fragiles.
2. Établir [des transferts de technologies et] des réseaux pour renforcer l'interaction entre toutes les parties prenantes, disciplines scientifiques et secteurs principaux concernés.
3. Dans les systèmes intensifs de production commerciale, les coûts environnementaux doivent être évalués dans leur intégralité et [, le cas échéant,] des mesures doivent être prises pour les internaliser dans les systèmes de production.
4. [Le cas échéant, encourager les éleveurs à adopter des approches écosystémiques qui puissent permettre d'atténuer les effets négatifs sur l'environnement.]

**Priorité stratégique 10 Soutenir les systèmes de production indigènes et locaux et les systèmes de connaissance connexes, ayant de l'importance pour la conservation et l'utilisation durable des ressources zoogénétiques**

*Justification:* Depuis des millénaires, des espèces et des races animales sont domestiquées, développées et entretenues par l'homme pour ses propres besoins. Ces ressources ont évolué en même temps que les connaissances sociales, économiques et culturelles et les pratiques de gestion. Il est indispensable de reconnaître la contribution historique des communautés autochtones et locales à la diversité zoogénétique et aux systèmes de connaissances associés, et de favoriser leur conservation. Aujourd'hui les stratégies de gestion adaptative des ressources zoogénétiques adoptées par ces communautés conservent leur rôle économique, social et culturel, ainsi que leur pertinence pour la sécurité alimentaire dans de nombreuses communautés rurales produisant pour leur subsistance, en particulier (mais pas seulement) dans les zones arides et montagneuses. Les mesures visant à soutenir ces systèmes devraient prendre en considération leurs caractéristiques écologiques, socioéconomiques et culturelles spécifiques.

*Actions:*

1. Déterminer la valeur et l'importance des systèmes de production autochtones et locaux, et identifier les tendances et les facteurs de changement pouvant avoir une incidence sur la base génétique, ainsi que sur la résilience et la durabilité des systèmes de production.
2. Soutenir les systèmes d'élevage autochtones et locaux importants pour la conservation des ressources zoogénétiques, notamment en éliminant les facteurs contribuant à l'érosion génétique et en fournissant des services et des incitations. Peuvent être [basés sur les réglementations et ou le marché et] considérés comme des [incitations sans effet de distorsion du commerce] [incitations] [le microcrédit destiné aux femmes dans les zones rurales,] l'accès approprié aux ressources naturelles, des régimes fonciers bien définis, la reconnaissance des pratiques et des valeurs culturelles, et l'amélioration de leurs produits spécialisés.
3. [Le cas échéant, établir] [Établir] des mécanismes pour promouvoir] [Promouvoir et favoriser] les échanges et le dialogue entre les communautés autochtones et rurales pertinentes, les scientifiques et les fonctionnaires des gouvernements, en vue d'intégrer le savoir traditionnel dans les approches scientifiques.

**Priorité stratégique 11 Renforcer les capacités humaines, institutionnelles et de recherche, dans le domaine de l'utilisation et de la mise en valeur durables des ressources zoogénétiques**

*Justification:* De nombreux pays [n'ont pas les] [ont des] capacités humaines et institutionnelles [requis] [insuffisantes] pour la planification stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes d'utilisation et de mise en valeur durables des ressources zoogénétiques. Une formation et des échanges



d'informations et d'expériences à l'intérieur des régions et entre les régions sont nécessaires.

**Actions:**

1. Établir [et] [ou] renforcer des systèmes d'information, [de vulgarisation, d'éducation], ainsi que des programmes de formation et de recherche sur l'utilisation et la mise en valeur durables, en particulier dans les pays en développement et dans les pays en transition.
2. Établir [et] [ou] renforcer des réseaux coopératifs d'institutions de recherche, d'associations d'éleveurs et d'autres acteurs des secteurs public et privé et de la société civile, à l'intérieur des pays.
3. Établir [et] [ou] renforcer les organisations d'éleveurs et encourager les réseaux et les initiatives de sélection communautaires; mettre en place des réseaux et des systèmes d'information pour échanger les résultats des recherches et le savoir sur la sélection et l'utilisation des ressources.
4. [Établir de toute urgence des centres de coordination nationaux et régionaux chargés de soutenir cette stratégie.]

**[Niveau international]**

**Priorité stratégique 12 Intensifier la coopération internationale [pour renforcer les capacités] d'utilisation et de mise en valeur durables [dans les pays en développement et les pays en phase de transition économique] [entre les pays]**

**Justification:** Il existe de grandes différences à l'intérieur des régions et entre les régions dans les capacités humaines, institutionnelles, technologiques et de recherche dont disposent les pays pour l'utilisation et la mise en valeur durables des ressources zoogénétiques. Les pays en développement et les pays en transition tireront un grand profit d'un échange et d'une collaboration avec des pays qui ont un avantage comparatif dans ce domaine, et d'un appui [financier et] technique multilatéral [, régional] et bilatéral.

**Actions:**

1. Établir [et] [ou] renforcer la collaboration régionale [et internationale] dans le domaine de l'utilisation et de la mise en valeur des races transfrontières, qui reposent aujourd'hui souvent sur une base génétique étroite grâce aux biotechnologies de reproduction avancées.
2. Renforcer la coopération technique pour le transfert de technologies, et renforcer les possibilités d'éducation et de formation, pour aider les pays en développement et les pays en transition à mieux utiliser et mettre en valeur les ressources zoogénétiques, en particulier les races transfrontières.

### DOMAINE PRIORITAIRE 3: CONSERVATION

#### *Introduction*

30. [L'érosion des ressources zoogénétiques menace à long terme la sécurité alimentaire et le développement rural. Selon le rapport sur *L'état des ressources zoogénétiques dans le monde*, 20 pour cent des races pour lesquelles des chiffres sur la population ont été signalés sont en danger d'extinction, mais comme on ignore encore les effectifs de nombreuses races, le problème pourrait être sous-estimé. À l'heure actuelle, la majorité des pays en développement et quelques pays développés n'ont pas mis en place de stratégies ou de politiques pour la conservation de leurs ressources zoogénétiques. À défaut d'interventions stratégiquement planifiées, faisant appel à des activités de conservation *in situ* et *ex situ*, l'érosion se poursuivra et pourrait même s'accélérer.

31. Les principales causes profondes de l'érosion des ressources zoogénétiques sont les suivantes:

- Dans les pays développés: l'accent mis sur un petit nombre de races à haut rendement.
- Dans les pays en développement: la conversion des systèmes traditionnels en systèmes orientés vers l'emploi d'intrants externes, souvent basés sur des ressources zoogénétiques exotiques qui supplantent les races locales. Les croisements sans discernement avec des races exotiques compromettent aussi rapidement l'intégrité génétique des populations locales.

32. La disparition des races locales entraînera une érosion culturelle et les communautés auront plus de mal à préserver leurs cultures et leurs moyens d'existence. Des changements structurels dans le secteur de l'élevage peuvent déboucher sur une situation où des individus qui élevaient auparavant une race ne pourront plus continuer à le faire: il faudra alors trouver d'autres moyens de préserver la race, qui fait partie intégrante du patrimoine mondial de ressources zoogénétiques.

33. La perte de ressources zoogénétiques réduit les possibilités de développement des économies rurales dans tous les pays. Elle peut aussi avoir un impact social et culturel négatif, car la domestication est pratiquée depuis longtemps et des animaux domestiques font désormais partie de la culture des communautés. L'abandon des races indigènes pourrait entraîner la perte de produits et de services qui ont la préférence des populations locales, c'est pourquoi la conservation des races locales doit être envisagée dans le contexte plus large du soutien aux communautés locales et aux valeurs économiques sur lesquelles elles se fondent. En outre, les pertes actuelles pourraient limiter les possibilités de développement futures reposant sur des produits et des services provenant de races animales déterminées, dont la valeur économique aurait pu augmenter considérablement avec la diversification des demandes des consommateurs.

34. La disparition des races locales peut avoir un impact négatif sur l'environnement dans certains milieux de production, comme les zones arides et montagneuses. De nombreux Rapports nationaux ont signalé l'importance des races locales pour l'aménagement du paysage, le contrôle de la végétation et la durabilité des écosystèmes de parcours, et la prévention de l'érosion de la diversité biologique qu'ils contiennent.

35. De nombreuses races menacées se trouvent dans les pays en développement, qui disposent de capacités et de ressources limitées pour concevoir et mettre en œuvre des programmes de conservation. Ces races possèdent souvent des caractères génétiques uniques qui leur permettent de survivre dans des environnements de production très variés soumis à des stress intenses, comme les maladies et la sécheresse.

36. Des mesures de conservation appropriées devraient permettre aux éleveurs et aux chercheurs d'accéder à un pool génique diversifié pour la sélection future. Cette diversité est une

ressource essentielle pour résister aux effets du changement climatique, aux infestations de ravageurs et aux épidémies, et pour répondre aux nouvelles demandes toujours plus nombreuses des consommateurs. Un investissement stratégique et raisonnable dans la conservation des ressources zoogénétiques est fondamental et une collaboration internationale est essentielle pour mettre un terme à l'amenuisement préoccupant de ces ressources.

37. La capacité de conservation *ex situ* est très variable suivant les pays, mais les efforts de conservation *ex situ* sont généralement bien plus en retard pour les ressources zoogénétiques que pour les ressources phylogénétiques. Le stockage de matériel génétique destiné à la reproduction est courant pour les races commerciales, mais pour les races locales, la collecte et le stockage de matériel zoogénétique ont été insuffisants dans les pays en développement. Dans ces circonstances, il est important de soutenir la collecte ciblée et planifiée de ressources zoogénétiques et de développer les activités de conservation *ex situ*.

38. Les situations d'urgence affectant les animaux d'élevage sont dues à divers facteurs, tels que les maladies, les catastrophes naturelles, les conflits armés et les crises économiques. Le degré de préparation des pays face à ces situations est très variable. Le manque de moyens financiers est la principale contrainte qui empêche d'établir des mécanismes de suivi et d'intervention d'urgence efficaces et cohérents, et d'aider les agriculteurs à remettre en état leurs systèmes agricoles, après des calamités naturelles.

### ***Objectif à long terme***

Garantir la diversité et l'intégrité de la base génétique des ressources animales, en renforçant la mise en œuvre et l'harmonisation des mesures visant à les conserver, *ex situ* et *in situ*, y compris dans le contexte de situations d'urgence et de catastrophes.]

### **[Niveau national]**

#### **Priorité stratégique 13 Définir des politiques de conservation nationales**

**Justification:** La majorité des pays n'ont pas de politiques holistiques pour la conservation de leurs ressources zoogénétiques. De telles politiques serviraient à garantir la conservation des ressources génétiques animales ayant des valeurs directement utiles à l'homme, notamment des valeurs productives, écologiques, sociales et culturelles, ainsi que des valeurs d'option pour une utilisation et une adaptation futures. Les caractères productifs et fonctionnels devraient être pris en considération lors de la définition des priorités de conservation [afin que l'objectif à long terme des plans de conservation soit l'utilisation utile d'une race]. [Les croisements sans discernement, les modifications des systèmes de production et des demandes des consommateurs, les changements environnementaux et, de plus en plus, les interventions d'urgence contre les épidémies, sont des facteurs de] [L'] l'érosion des ressources zoogénétiques [a des motivations complexes et ne peut être stoppée par une seule mesure simple]. Une combinaison de mesures *in situ* et *ex situ* [associées] est nécessaire. [Les ressources financières limitées pourraient amener les pays à définir des mesures de conservation.]

#### **Actions:**

1. Définir et réviser périodiquement les priorités et les objectifs de la conservation.

2. Évaluer les facteurs conduisant à l'érosion des ressources zoogénétiques et formuler des réponses [adaptées] [, notamment pour limiter les croisements de races locales [précieuses] [ayant actuellement ou potentiellement de la valeur] effectués sans discernement]. [Établir un système d'information sur les croisements effectués sans discernement ainsi que sur différentes banques de gènes afin de permettre aux pays de faire des choix judicieux dans leurs programmes de sélection]
3. Établir des structures et des politiques institutionnelles [, des banques de gènes] [, le cas échéant,] [y compris au niveau régional,] notamment des mesures spécifiques pour conserver les races menacées d'extinction, et empêcher que d'autres le deviennent. Une combinaison de mesures *in situ* et *ex situ* [associées] est nécessaire.
4. Offrir et déclencher des incitations [sans effet de distorsion du commerce] aux producteurs et aux consommateurs pour qu'ils conservent les ressources zoogénétiques.

**Priorité stratégique 14** /Établir [et] [ou] renforcer/ [Promouvoir et encourager] les programmes [et les stratégies] de conservation *in situ*

**Justification:** Les mesures de conservation *in situ* permettent le maintien et la gestion adaptative des ressources zoogénétiques dans des écosystèmes productifs. Les mesures *in situ* facilitent une coévolution continue dans divers environnements et évitent la stagnation du stock génétique. Les mesures de conservation *in situ* les plus efficaces se fondent sur des approches agroécosystémiques et devraient théoriquement être établies dans le cadre d'une utilisation durable économiquement et socialement rentable. Toutefois, dans certains cas, il faut au préalable investir dans la création de marchés et le développement de produits. Lorsque ce n'est pas possible, des mesures de soutien direct peuvent être nécessaires (par exemple, des versements directs en faveur de la conservation *in situ* des ressources zoogénétiques) [ainsi que des services agro-environnementaux].

**Actions:**

1. Définir et réviser périodiquement les priorités et les objectifs de la conservation *in situ*.
2. [Élaborer et mettre en œuvre] [Encourager l'élaboration et la mise en œuvre] au niveau national [et régional] des programmes [et des stratégies] de conservation *in situ* pour les races et les populations menacées. [Ces programmes peuvent] [Cela peut] comprendre [un soutien direct pour les éleveurs de races menacées ou] des mesures [sans effet de distorsion du commerce] pour appuyer des systèmes de production agricole [et] [gérer] des activités importantes pour les races à risque, et des mesures visant à inciter les organisations d'éleveurs, les organisations communautaires de conservation, les organisations non gouvernementales et d'autres acteurs à participer aux efforts de conservation.

**Priorité stratégique 15 [Établir et renforcer] [Promouvoir et encourager] les programmes [et les stratégies] de conservation *ex situ***

**Justification:** Les mesures de conservation *ex situ* fournissent une assurance contre les pertes de ressources zoogénétiques sur le terrain, qu'elles soient dues à l'érosion ou à des situations d'urgence. Les mesures *ex situ* complètent les mesures *in situ*, [et devraient être liées à celles-ci]. Les collections *ex situ* peuvent aussi jouer un rôle actif dans les programmes de sélection stratégiques.

**Actions:**

1. Définir et réviser périodiquement les priorités et les objectifs de la conservation *ex situ*.
- 1 *bis* Établir ou renforcer les installations de stockage cryogénique *ex situ* [aux niveaux national et régional].
2. Établir des modalités propres à faciliter l'utilisation du matériel génétique entreposé dans des banques de gènes *ex situ* [et confirmer les droits de propriété intellectuelle des propriétaires initiaux].
3. [Élaborer et mettre en œuvre des mesures pour garantir et protéger les banques de gènes contre les foyers de maladies et d'autres menaces en comblant les lacunes existant dans les collections *ex situ*, et en créant des échantillons de secours.]

OU

[3 *bis* – Définir et combler les lacunes de collections *ex situ*.]

ET

- [3 *ter* – Élaborer et mettre en œuvre des mesures destinées à protéger les banques de gènes des foyers de maladies et autres menaces, y compris en créant des échantillons de secours.]
4. Mettre au point des procédures pour la reconstitution du matériel génétique prélevé dans les banques de gènes, en établissant systématiquement des liens avec les populations vivantes, ou en établissant des populations *in vivo* de races à risque, en dehors des exploitations, par exemple dans des zoos et des parcs.

**Priorité stratégique 16 Renforcer les capacités humaines, institutionnelles et de recherche, pour la conservation des ressources zoogénétiques**

**Justification:** De nombreux pays [n'ont pas les] [ont des] capacités humaines et institutionnelles [voulues] [insuffisantes] pour planifier de manière stratégique, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes pour la conservation *in situ* et *ex situ* des ressources zoogénétiques. Il faut assurer une formation, [un transfert de technologies] et garantir des échanges d'informations et d'expériences dans et entre les régions.

**Actions:**

1. Établir [et] [ou] renforcer des systèmes d'information, ainsi que des programmes de formation [, un transfert de technologies] et de recherche en particulier dans les pays en développement et dans les pays en transition.
2. Établir [et] [ou] renforcer des réseaux coopératifs d'institutions de recherche, d'organisations de conservation et d'autres acteurs des secteurs public et privé et de la société civile, à l'intérieur des pays.

**[Niveau international]****Priorité stratégique 17 Intensifier la coopération internationale pour renforcer les capacités de conservation dans les pays en développement et dans les pays en phase de transition économique**

**Justification:** Les capacités humaines, institutionnelles, technologiques et de recherche dont disposent les pays pour la conservation *in situ* et *ex situ* des ressources zoogénétiques sont très variables à l'intérieur des régions et d'une région à l'autre. Les pays en développement et les pays en transition tireront un grand profit d'un échange et d'une collaboration avec des pays qui ont un avantage comparatif dans ce domaine, ainsi que d'un appui [financier] et technique multilatéral [, régional] et bilatéral. Une action internationale est nécessaire, surtout pour les races menacées.

**Actions:**

1. Renforcer la coopération technique [et financière] pour le transfert des technologies, ainsi que les possibilités d'éducation et de formation pour aider les pays en développement et les pays en transition à mieux conserver leurs ressources zoogénétiques.
2. [Mobiliser des ressources et obtenir des engagements financiers pour] [Aider à] mettre en place des « systèmes de secours » pour se prémunir contre les risques découlant de situations d'urgence ou d'éventuelles catastrophes.

**[Priorité stratégique 18 Élaborer et mettre en œuvre des stratégies régionales et mondiales de conservation à long terme**

**Justification:** Il existe d'innombrables races transfrontières régionales et internationales. Une collaboration est souhaitable pour la conservation *in situ* des races transfrontières régionales ainsi que pour les populations de bétail détenues par des communautés pastoralistes qui pratiquent la transhumance au-delà des frontières nationales. Pour maximiser l'efficacité et minimiser les coûts de la mise en œuvre des mesures de conservation *ex situ*, on peut préférer des stratégies et des installations régionales et mondiales à une réplique des efforts nationaux à condition de mettre au point des modalités pour le partage des installations entre les pays [et de faire en sorte que la politique de conservation relève de la souveraineté nationale]. À moyen et à long termes, si l'on tient compte des changements environnementaux et

socioéconomiques probables, ainsi que des risques de catastrophes et de crises, il est probable que les pays seront plus interdépendants pour les ressources zoogénétiques. La communauté internationale doit donc, à plus forte raison, collaborer pour conserver les races transfrontières locales, régionales et internationales, dans le cadre d'arrangements justes et équitables concernant le stockage, l'accès et l'utilisation de ces ressources. [La collaboration régionale et mondiale doit reposer sur des efforts nationaux et ne pas s'y substituer.]

**Actions:**

1. [Aider les pays à élaborer] [Élaborer] et mettre en œuvre des plans de conservation pour les races et les populations [transfrontières], basés sur une combinaison de mesures *in situ* et *ex situ*.
2. Définir des arrangements intégrés pour protéger les races et les populations à risque contre des situations d'urgence ou d'autres scénarios de catastrophes, et pour permettre la reconstitution des stocks après les urgences [en conformité avec la politique nationale].
3. Établir un réseau [régional et] mondial de banque[s] de gènes pour les ressources zoogénétiques, [rationaliser] [harmoniser] les approches de conservation dans les banques de gènes et faciliter les échanges.
4. [Établir] [Faciliter l'établissement] des collections de base de matériel génétique pour chaque espèce [parmi les pays].
5. [Encourager l'établissement de banques de gènes régionales pour les pays en développement qui manquent de moyens.]/

**Priorité stratégique 19 Élaborer des approches et des normes techniques pour la conservation**

**Justification:** Les méthodes de conservation *in situ* et *ex situ* des ressources zoogénétiques sont encore en cours d'élaboration. Dans le domaine de la conservation *ex situ*, le besoin de méthodes et de technologies normalisées est particulièrement grand.

**Actions:**

1. Entreprendre des recherches pour mettre au point [ou normaliser le cas échéant] des méthodes et des technologies *in situ* et *ex situ* [, en particulier pour la sélection à visée de conservation].
2. Diffuser les connaissances, les technologies et les meilleures pratiques.
3. [Fonder les décisions en matière de conservation de plus en plus sur des indicateurs génétiques, outre les aspects phénotypiques.]
4. [Analyser les normes sanitaires pour leur incidence sur l'accessibilité des ressources génétiques conservées.]

## DOMAINE PRIORITAIRE 4: POLITIQUES, INSTITUTIONS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

### *Introduction*

39. [Les politiques et les cadres réglementaires nationaux intéressant les ressources zoogénétiques sont souvent encore incomplets et inefficaces. Des politiques et des législations doivent être formulées pour gérer les dynamiques qui modèlent le secteur et intégrer des questions émergentes d'une complexité croissante, comme l'attention accrue pour les intérêts des consommateurs, la sécurité sanitaire des aliments et les normes alimentaires, la lutte contre les maladies (maladies exclusivement animales et maladies animales transmissibles à l'homme), le traitement des animaux par l'homme, la sophistication accrue des biotechnologies, et l'évaluation et la réduction de l'impact environnemental des activités d'élevage. Il faut aussi améliorer le cadre pour les échanges de ressources zoogénétiques entre les pays, y compris les réglementations en matière de commerce et de santé animale qui affectent ces échanges. Les politiques doivent être élaborées en tenant compte du rôle croissant des droits de propriété intellectuelle dans le secteur, et de la nécessité de garantir un partage juste et équitable des avantages et de protéger les droits des communautés autochtones et locales, en particulier pastorales, ainsi que leurs systèmes de connaissances.

40. Dans les pays en développement, la demande croissante de produits d'origine animale est le moteur d'un changement structurel rapide dans le secteur de l'élevage. Sans une gestion appropriée, et une planification spatiale et physique au fur et à mesure que les villes s'étendent sur des terres auparavant agricoles, la santé humaine et la durabilité de la production seront gravement menacées. Les politiques sociales et économiques doivent viser à garantir aux populations rurales un traitement équitable dans le processus de changement, de façon à leur permettre de constituer de manière durable leur capacité productive, pour fournir des biens et des services de plus en plus nombreux et de meilleure qualité aux économies nationales en expansion et répondre aux demandes croissantes des consommateurs. En cette période de changement rapide et de privatisations, la planification nationale devra aussi garantir la fourniture à long terme de biens publics, tels que la santé publique, le maintien de la biodiversité, un air salubre et des approvisionnements en eau garantis. Des compromis devront inévitablement être faits entre les différents objectifs nationaux. La gestion des ressources zoogénétiques devra être conciliée avec les autres objectifs et des politiques sectorielles à court et à long termes doivent être intégrées dans le cadre de planification intersectoriel plus large.

41. Dans les pays en développement, l'insuffisance de personnel qualifié - tant en nombre qu'en termes de compétences - pour s'occuper de la gestion des ressources zoogénétiques dans une période de changement économique et social rapide - est l'un des principaux obstacles à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de stratégies, de programmes et de projets concernant ces ressources. Des activités d'éducation et de formation sont nécessaires pour renforcer les capacités de manière durable dans tous les domaines prioritaires.

42. Les activités nationales et internationales de recherche sur tous les aspects de la gestion des ressources zoogénétiques doivent être renforcées. Le rôle des Systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), et de l'appui que leur fournit le GCRAI est crucial dans ce contexte.

43. Pour faire face à ces enjeux majeurs, il faudra mettre en place une base de compétences solide et diversifiée. Dans de nombreux pays en développement en particulier, l'insuffisance des capacités humaines et des ressources financières est un obstacle majeur pour créer les institutions requises et planifier et mettre en œuvre une approche stratégique de l'utilisation, de la mise en valeur et de la conservation des ressources génétiques animales. Pour parvenir à utiliser durablement, mettre en valeur et conserver ces ressources, de nombreux pays devront donc s'orienter en particulier vers l'établissement et le renforcement des institutions pertinentes, l'adoption et la mise en œuvre de politiques et de cadres réglementaires efficaces, et le renforcement des capacités humaines requises.



44. Les Centres de coordination nationaux pour les ressources zoogénétiques – établis dans le contexte de la Stratégie mondiale – sont un élément institutionnel fondamental pour la construction et le maintien des réseaux de gestion des ressources zoogénétiques. La plupart des pays ont établi un Centre de coordination national pour ces ressources. De sérieuses contraintes en matière de ressources humaines et financières ont rendu leur établissement difficile, et menacé leur continuité. Une coopération entre les pays est nécessaire pour la mise en place des Centres de coordination nationaux et le développement des réseaux régionaux.

45. Les réseaux sont importants pour relier les parties prenantes mais aussi pour soutenir le développement institutionnel et le renforcement des capacités. Dans quelques pays, ces réseaux sont bien développés et bénéficient d'un appui d'organisations non gouvernementales actives, telles que des associations d'éleveurs, qui conçoivent, planifient et mettent en œuvre des programmes et des plans d'action pour les ressources zoogénétiques.

46. Outre ces efforts de développement des capacités de planification nationale, il faut aussi sensibiliser les populations à l'importance des ressources zoogénétiques, afin de promouvoir des investissements dans ce domaine au niveau national. Dans de nombreux cas, le développement de l'élevage a jusqu'à présent été axé sur le déploiement de races exotiques plutôt que sur l'amélioration et la conservation des races locales. Les consommateurs devront comprendre et soutenir les efforts de conservation et d'utilisation des races locales qui évitent une dépendance excessive à l'égard des races transfrontières. Dans de nombreux pays développés, la part de produits de grande valeur, dérivés de races spécifiques, contribue au maintien de la diversité animale. Dans les pays en développement, l'identité culturelle, souvent exprimée en préférences alimentaires, peut être à la base d'une prise de conscience croissante de la valeur des diverses races et garantir le développement économique à long terme, y compris pour les petits agriculteurs et les communautés actuellement marginales.

47. La sensibilisation au niveau international sera aussi un facteur clé pour mobiliser un appui populaire et une collaboration internationale pour la mise en œuvre des *Priorités stratégiques*.

### ***Objectif à long terme***

Établir des politiques intersectorielles et des cadres juridiques et renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour parvenir à une planification efficace à moyen et long termes du développement du secteur de l'élevage, et mettre en œuvre des programmes nationaux pour l'utilisation, la mise en valeur et la conservation durables à long terme des ressources zoogénétiques.]

### ***[Niveau national]***

#### **Priorité stratégique 20 [Poursuivre l'examen] [Examiner] et améliorer les cadres politiques et juridiques pour les ressources zoogénétiques**

**Justification:** Des politiques et des instruments juridiques divers ont des effets directs et indirects sur l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques. Or, ils sont souvent mal coordonnés et axés sur des objectifs différents, tels que le développement économique, la protection de l'environnement, la santé animale, la sécurité sanitaire des aliments, la protection des consommateurs, les droits de propriété intellectuelle, la conservation des ressources génétiques, l'accès à ces ressources et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. Il importe de garantir la cohérence entre ces instruments et ces politiques sans compromettre leurs objectifs, ou l'objectif clé de la sécurité alimentaire, et en tenant compte des caractéristiques spécifiques des ressources zoogénétiques qui appellent des solutions spécifiques. Les réglementations en matière de commerce et de santé, les questions

relatives à la propriété intellectuelle et [les moyens d'accès et de partage des avantages] [les réglementations concernant l'accès et le partage des avantages] doivent être prises en considération. Les instruments juridiques et les politiques peuvent aussi prévoir des mesures et des incitations [sans effet de distorsion du commerce] qui soutiennent activement l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.

**Actions:**

1. Examiner les politiques et les cadres réglementaires nationaux existants, en vue d'identifier les éventuels effets [négatifs] qu'ils pourraient avoir sur l'utilisation [, en particulier en ce qui concerne les droits des communautés locales d'éleveurs], la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.
2. [Mettre en place] [Envisager] des mesures pour limiter [ces effets] [tout effet négatif], par le biais de réformes des politiques ou de la législation, ou d'ajustements au niveau de la mise en œuvre, en tenant compte de la nécessité de concilier les buts et objectifs des instruments juridiques et des politiques pertinents, ainsi que les intérêts des différentes parties prenantes.
3. [Aider les pays à définir] [Définir] [Envisager] des politiques et des mesures juridiques, selon le cas, pour promouvoir activement l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques, ainsi que l'harmonisation des lois nationales pertinentes avec [les instruments internationaux] et les politiques convenues au niveau international.

**Priorité stratégique 21 Établir [et] [ou] renforcer [les institutions nationales] [les centres de coordination nationaux] pour planifier et appliquer les mesures concernant les ressources zoogénétiques, en faveur du développement du secteur de l'élevage**

**Justification:** Dans le secteur de l'élevage, on voit apparaître des problèmes d'une complexité croissante qui exigent de concilier les intérêts de diverses parties prenantes, et de promouvoir activement la production de biens publics qui risqueraient autrement de disparaître, en cette période de changements rapides incontrôlés. Les problèmes des consommateurs, les questions de santé et la gestion des nouvelles biotechnologies, ainsi que la planification physique et spatiale de la production animale dans le contexte d'une expansion des zones urbaines et des aires protégées, doivent être intégrés dans la planification nationale, dans le cadre d'une approche holistique.

**Actions:**

1. Analyser les capacités nationales (compétences humaines et institutions) [pour les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture] [pour favoriser] [à l'appui d'] une planification holistique du secteur de l'élevage, [en tenant compte des préoccupations des consommateurs].
2. Mettre au point des instruments [d'intervention] [, le cas échéant,] pour que les responsables de la planification nationale orientent le

développement futur du secteur de l'élevage en fonction des priorités nationales, notamment en ce qui concerne le déploiement des ressources zoogénétiques et les effets des systèmes de production animale sur l'environnement.

3. Promouvoir la coordination et les synergies entre les différentes autorités s'occupant des différents aspects de la planification, au sein des ministères et entre les différents ministères, ainsi qu'avec d'autres acteurs, notamment des services d'éducation et de recherche, de la société civile et du secteur privé, et garantir la participation des principales parties prenantes au processus.
4. Établir [des banques de gènes] [et] [ou] renforcer des Centres de coordination nationaux pleinement opérationnels pour les ressources zoogénétiques.
5. Renforcer les réseaux de coordination nationaux [et les comités consultatifs] [entre les centres de coordination nationaux, le secteur de l'élevage, l'État, les ONG, etc.].

#### **Priorité stratégique 22 Établir [et] [ou] renforcer les services d'éducation et de recherche**

**Justification:** La recherche et l'éducation doivent être renforcées dans tous les domaines de la gestion des ressources zoogénétiques dans la plupart des pays, en particulier dans ceux en développement et en transition. L'établissement, le renforcement et le maintien des institutions de recherche et d'éducation sont essentiels pour donner aux pays les moyens de mieux planifier et mettre en œuvre les activités prioritaires dans le domaine de l'utilisation, de la mise en valeur et de la conservation durables des ressources zoogénétiques.

**Actions:**

1. Identifier les besoins à [court,] moyen et long termes en matière de ressources humaines, et promouvoir la formation, dans les pays ou au niveau international, du personnel d'encadrement approprié.
2. Examiner les capacités de formation nationales, dans les disciplines pertinentes, et établir des objectifs de formation, pour la création d'une base de compétences nationales.
3. Établir [et] [ou] renforcer [en partenariat avec d'autres pays, le cas échéant] les institutions de recherche [, de formation] et de vulgarisation pertinentes, notamment les systèmes nationaux [et régionaux] de recherche agricole, pour soutenir l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.

#### **Priorité stratégique 23 Sensibiliser davantage aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques, au niveau national**

**Justification:** Dans le secteur de l'élevage et dans d'autres secteurs connexes, comme les politiques et les pratiques relatives à l'environnement et celles concernant plus généralement l'agriculture et le développement, il est impératif de faire mieux comprendre l'importance des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques, les

caractéristiques spécifiques et les produits et services dérivant des races locales, ainsi que les facteurs ayant un impact sur la conservation et l'utilisation de ces ressources. Cette campagne de sensibilisation nationale devrait attirer l'attention sur les caractéristiques spécifiques du secteur de l'élevage, et chercher à mobiliser un appui pour des initiatives publiques et privées en faveur de l'utilisation, de la mise en valeur et de la conservation durables des ressources zoogénétiques.

**Actions:**

1. Dans le secteur de l'élevage et les secteurs connexes, sensibiliser [les responsables des gouvernements et] les principales parties prenantes à l'importance des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques, à leurs caractéristiques spécifiques et au besoin d'orientations spécifiques qui en découle, pour leur utilisation, leur mise en valeur et leur conservation durables, [y compris les droits des communautés d'éleveurs,] reposant sur des informations ciblées fournies par les médias, des manifestations publiques et d'autres moyens.

**[Niveau international]**

**Priorité stratégique 24 Examiner et élaborer des politiques et des cadres réglementaires internationaux**

**Justification:** Les politiques et les accords de réglementation internationaux peuvent avoir une incidence directe ou indirecte sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Les politiques et les cadres qui affectent le plus la mise en valeur des ressources zoogénétiques sont souvent généraux, et axés sur des questions comme le développement agricole, les normes de commerce, la protection de l'environnement la sécurité sanitaire des aliments, l'accès et le partage des avantages, et la propriété intellectuelle. Les accords internationaux spécifiques au secteur comprennent les normes de santé animale et les normes alimentaires applicables aux produits animaux. Il importe de garantir la cohérence des politiques et des cadres nationaux avec les instruments internationaux auxquels adhèrent les pays et qui ont un impact sur leur capacité d'échanger, d'utiliser et de conserver les ressources génétiques animales, ainsi que sur le commerce des produits animaux.

**Actions:**

1. Examiner les accords internationaux existants ayant un impact sur l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques, [et en informer les pays] afin de s'assurer que les politiques et les cadres de réglementation internationaux tiennent compte de l'importance particulière des ressources zoogénétiques pour la sécurité alimentaire, ainsi que des traits distinctifs de ces ressources qui appellent des solutions particulières [, surtout en ce qui concerne les brevets] et qu'ils reconnaissent la nécessité de concilier les objectifs et les buts des divers accords, ainsi que les intérêts des régions, des pays et des parties prenantes.

2. [Étudier s'il est nécessaire de mettre en place de nouvelles initiatives ou des politiques convenues au niveau international pour soutenir activement l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.]
3. [Prendre en compte et maintenir, y compris par les droits des éleveurs, les droits de propriété intellectuelle des propriétaires initiaux des ressources zoogénétiques sous tous leurs aspects.]

**Priorité stratégique 25 Coordonner les efforts de la Commission liés aux ressources zoogénétiques avec ceux d'autres instances internationales**

**Justification:** La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est l'instance intergouvernementale permanente de la FAO où les pays examinent des politiques et des questions sectorielles et intersectorielles liées à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. D'autres organisations et forums internationaux se réunissent régulièrement et formulent des politiques et des réglementations qui ont une incidence directe ou indirecte sur la gestion des ressources zoogénétiques et sur les rôles et les intérêts des diverses parties prenantes dans le secteur de l'élevage. Ces forums sont la CDB, l'OMPI, l'OMC; l'OIE et le *Codex Alimentarius*. Il est indispensable de [garantir] [renforcer] les synergies et la cohérence entre ces processus.

**Actions:**

1. Dans le cadre des travaux de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, développer la coopération et renforcer la participation des organisations et des forums internationaux et leurs contributions à la conservation, à l'utilisation durable et à la mise en valeur des ressources zoogénétiques.
2. [Assurer la coordination aux niveaux national et régional parmi les donateurs de ressources zoogénétiques.]

**Priorité stratégique 26 Établir [et] [ou] renforcer l'échange d'informations, la recherche et l'éducation, au niveau international [et régional]**

**Justification:** Les institutions internationales [et régionales] de recherche et d'éducation existantes, y compris le GCRAI, fournissent des biens publics importants grâce à des activités de recherche et de renforcement des capacités, ou par le biais de systèmes d'informations, intéressant les ressources zoogénétiques. Dans le cadre de ses programmes techniques, la FAO contribue aussi activement à ces efforts.

**Actions:**

1. Établir [et] [ou] renforcer les activités internationales [et régionales] de recherche et de renforcement des capacités, en particulier pour aider les pays en développement et les pays en transition à mieux utiliser et mettre en valeur leurs ressources zoogénétiques.

2. Perfectionner le Système d'information sur la diversité des animaux domestiques (DAD-IS) de la FAO, comme outil de communication et centre d'échange mondial pour les ressources génétiques animales.
3. Élaborer des normes pour l'établissement de rapports nationaux sur l'état des ressources génétiques dans le cadre des *Priorités stratégiques*, qui puissent aussi être utiles aux gouvernements pour établir des rapports pertinents dans d'autres forums internationaux, en vue de réduire la charge globale de travail liée à l'établissement des rapports.
4. [Encourager l'établissement de bases de données nationales.]

**Priorité stratégique 27 Établir des Centres de coordination régionaux et renforcer les réseaux internationaux**

**Justification:** La gestion des races et des populations transfrontières, ainsi que les caractéristiques socioéconomiques, culturelles et environnementales spécifiques aux régions, justifient une coordination et une collaboration au niveau régional. Il est souvent plus efficace et plus rentable d'investir dans des activités conjointes, comme le stockage de gènes, plutôt que de répéter des activités nationales qui font double emploi.

**Actions:**

1. [Établir et entretenir] [Soutenir l'établissement, à l'initiative des pays,] des Centres de coordination régionaux pour les ressources zoogénétiques.
2. Établir [et] [ou] renforcer et entretenir des réseaux pour l'utilisation, la mise en valeur et la conservation des ressources zoogénétiques.
3. Relier les activités régionales sur les ressources zoogénétiques à des organisations [économiques] régionales.
4. Entretenir et renforcer le Centre de coordination mondial, pour promouvoir la collaboration et les réseaux internationaux.

**Priorité stratégique 28 Sensibiliser davantage aux rôles et aux valeurs des ressources zoogénétiques, au niveau [national, régional et] international**

**Justification:** Une campagne de sensibilisation – notamment au sein des institutions et des forums spécialisés dans l'environnement et dans le développement et l'agriculture plus généraux, mais aussi auprès d'autres parties prenantes, telles que les donateurs et la société civile – est nécessaire pour faire mieux comprendre l'importance des rôles et des valeurs des ressources zoogénétiques, leurs caractéristiques spécifiques et les besoins qui en découlent en matière d'utilisation, de mise en valeur et de conservation durables.

**Actions:**

1. Promouvoir des campagnes [nationales, régionales et] internationales de sensibilisation à l'état des ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, et chercher à mobiliser un large appui des gouvernements, des institutions et de l'opinion publique.

**[Priorité stratégique 29 Renforcer les efforts de mobilisation de ressources, notamment financières, pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques**

**Justification:** Les efforts faits au niveau mondial pour mobiliser des ressources pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, tant au niveau national qu'international, sont très insuffisants par rapport aux besoins [, et aux niveaux des ressources affectées à la conservation de la biodiversité générale ou aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture]. La réussite des *Priorités stratégiques* dépend d'une mobilisation [accrue] de ressources, conformes aux besoins identifiés [en harmonie avec les autres priorités].

**Actions:**

1. Redoubler d'efforts pour aider les parties prenantes [et les gouvernements] à concevoir des programmes et des politiques pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources zoogénétiques, [propres à garantir] [afin de garantir] des financements adéquats, en particulier pour les pays en développement et les pays en transition.
2. [Garantir le maintien des engagements avec les institutions internationales pertinentes.]
3. Mettre en place un Mécanisme de suivi ou un Mécanisme de suivi pour la mise en œuvre des *Priorités stratégiques* [dans le cadre de la structure actuellement fournie par la Stratégie mondiale] [dans le cadre de la structure actuellement fournie par le Centre de coordination mondial].]